



Salon du cheval de Prades Edition du 14 et 15 septembre 2019

Dossier d'inscription ELEVEUR

Important :

- Merci de nous faire parvenir le dossier **dûment rempli et complété** avec les pièces suivantes :
 - Attestation d'assurance tous risques et responsabilité civile
 - Photocopie des papiers des chevaux présentés
 - Chèque **d'acompte d'un montant de 30%** de la somme total due pour la location des boxes. Le reste dû sera réglé sur place, au moment de votre installation.

impérativement **avant le 1^{er} juin 2019** à l'adresse suivante :

Association Équitalan Prades.
8 impasse de la Serre
66820 FUILLA

- Nous traiterons les dossiers d'inscription complets dans l'ordre chronologique de réception. Nous vous enverrons aussitôt une **confirmation d'inscription**.
- Vous devez prendre connaissance du règlement général des manifestations, du règlement général du Salon du Cheval de Prades ainsi que des conditions particulières aux éleveurs que vous trouverez sur le site internet : **www.fetedu cheval.org** (page « inscriptions ») et les accepter en cochant la case à la fin de ce dossier.

VOTRE SOCIETE/ VOTRE ELEVAGE

Merci d'écrire en lettres MAJUSCULES

Raison sociale : _____

Activité : _____

Adresse. _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone. : _____ Fax _____

Email. : _____ @ _____ . _____

Site internet : www. _____ . _____

N°RC : _____ Autre registre _____

Siren/Siret : _____

Nom du Contact : _____

Fonction : _____

Équitalan Prades. Association loi 1901

Siège social : Halle des Sports. Plaine Saint Martin. 66500 PRADES / Adresse postale : 8, impasse de la Serre. 66820 FUILLA
Tél : 06 04 65 00 65. / equitalanpradescheval@gmail.com



ANIMAUX PRESENTES

Faites nous une description détaillée de votre élevage et de votre activité (date de création, origine des races des chevaux...)

Nom de l'animal	N° S.I.R.E	Race	Nom du Propriétaire	Entier	Jument	Hongre



BESOINS TECHNIQUES

Rappel des tarifs et conditions à la location des boxes : boxes paillés. Mise à disposition d'un point d'eau à l'extérieur. Nourriture des animaux à la charge de l'éleveur. 8 boxes maximum par élevage.

Box 2 jours (du samedi 15/09/2012 8 heures au dimanche 16/09/2012 19h) : **80 € TTC**

Box 1 jour : 50 € TTC

Nombre de boxes pour 2 jours : _____ x 80 € = _____ €

Nombre de boxes pour 1 jour : _____ x 50 € = _____ €

TOTAL TTC : _____ €

Acompte de 30% : _____ €

Besoins Particuliers :

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le règlement général des manifestations commerciales, le règlement général du Salon du Cheval de Prades 2019 et des son annexe « conditions particulières aux éleveurs »

Fait à _____, le _____ 2019

Signature
(Lu et approuvé)